



Châtillon, le 22 avril 2024

Convocation à l'assemblée communale

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi sur les communes du 25.09.1980, art. 12, les citoyennes et citoyens actifs de Châtillon sont convoqués à la prochaine assemblée communale ordinaire qui aura lieu le :

lundi 6 mai 2024 à 20h00 à la salle communale.

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée du 11 décembre 2023 et approbation
(Il ne sera pas lu mais peut être consulté sur le site www.chatillon-broye.ch ou au Secrétariat communal durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée)
2. Comptes 2023
 - 2.1. Compte de résultats 2023
 - 2.2. Compte des investissements 2023
 - 2.3. Rapport de l'organe de révision
 - 2.4. Rapport de la commission financière
 - 2.5. Approbation
3. Nomination d'un membre au sein de la commission de naturalisation
4. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au Secrétariat communal durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le Conseil communal

